LE TREMPLIN

Engagement en développement durable

Novembre 2026

Notre engagement

Le Tremplin s'engage officiellement à valoriser les actions déjà mises en place au sein de l'organisme et à améliorer progressivement ses pratiques en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, tant dans ses activités et ses événements que dans son fonctionnement quotidien.

Nos axes d'action

À travers cet engagement, Le Tremplin entend poursuivre ses efforts autour de quatre axes :

- **Environnement** : Réduire l'empreinte environnementale de nos activités et de nos événements (gestion des matières résiduelles, réduction du matériel à usage unique, mobilité durable, sobriété énergétique);
- **Inclusion et bien-être** : Favoriser l'accessibilité, l'inclusion et le bien-être des personnes : employé(e)s, bénévoles, participant(e)s, partenaires et clientèles;
- **Approvisionnement responsable** : Privilégier, dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux, l'économie sociale et les produits ayant un moindre impact environnemental;
- **Sensibilisation** : Informer et mobiliser nos employé(e)s, bénévoles, participant(e)s, partenaires et clientèles, autour des enjeux du développement durable.

Une démarche d'amélioration continue

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue, réaliste et progressive, qui tient compte de nos ressources, de notre mission et des réalités propres à notre organisme.

Nos prochaines étapes : 2027

À compter de 2027, Le Tremplin s'engage à structurer sa démarche de développement durable par :

1- L'élaboration d'une stratégie de développement durable ;
2- L'adoption d'un plan d'action assorti d'objectifs concrets et mesurables ;
3- La mise en place d'un suivi des progrès.

Aurélie Vallet
Direction générale adjointe